



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE pour l'année 2021 (3^e année du rôle triennal 2019-2020-2021)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le sommaire du rôle d'évaluation de la Ville de Coteau-du-Lac pour le troisième exercice financier du rôle triennal 2019-2020-2021, débutant le 1^{er} janvier 2021, tel que préparé par Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc., a été déposé au bureau de la soussignée le 10 septembre 2020.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau à l'hôtel de ville au 342, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

- être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale* ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC VAUDREUIL-SOULANGES

280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion, J7V 2N1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et qui pourra être obtenu aux bureaux de la MRC Vaudreuil-Soulanges;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée au règlement adopté par la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Le montant à joindre concernant l'unité d'évaluation visée est inscrit au recto du présent avis.

Le présent avis peut être consulté au bureau du soussigné à l'hôtel de ville sis au 342, chemin du Fleuve, à Coteau-du-Lac, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Ville à www.coteau-du-lac.com.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, ce 30^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt.

Chantal Paquette, assistante-greffière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES
VILLE DE COTEAU-DU-LAC

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville de Coteau-du-Lac, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie que j'ai publié l'avis portant sur le dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2021, conformément à la loi, en affichant et en publiant une copie de cet avis, à chacun des endroits suivants :

- Journal St-François, édition du 30 septembre 2020;
- Babillard et le site Internet de la Ville, le 30 septembre 2020.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Coteau-du-Lac, ce 30 septembre 2020.

Chantal Paquette, OMA
Assisante-greffière